



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits de l'enfant

Question écrite n° 38709

Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la demande exprimée par l'UNICEF que soit créé un ministère de l'enfance et de la famille. En effet, cet organisme considère que l'application de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est insuffisante en France où sont comptabilisés près de trois millions d'enfants pauvres et plus de 30 000 sans domicile fixe. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Vigier](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38709

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Famille

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er octobre 2013](#), page 10286